FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIC: PHARMACIENS HOSPITALIERS



NOUVELLES BONNES PRATIQUES DE PREPARATION : RESOUDRE LES DIFFICULTES DE MISE EN PLACE AU SEIN DES UNITES DE RECONSTITUTION DES ANTICANCEREUX

MERCREDI 11 OCTOBRE 2023

Centre Prouvé, Nancy





Contexte:

La révision des Bonnes Pratiques de Préparation (BPP) a donné lieu à une nouvelle version qui entrera en vigueur à compter du 20/09/2023. Elles comprend des évolutions essentielles relatives à la préparation des médicaments anticancéreux. La maitrise de ces BPP est à acquérir par tout pharmacien impliqué dans le processus de réalisation de ces préparations. Cette préparation des médicaments à l'hôpital doit s'inscrire dans un objectif de qualité des soins et de sécurisation du circuit des médicaments mais également de protection du personnel et de l'environnement lors de la manipulation de ces médicaments présentant un risque pour le manipulateur et l'environnement.

Objectifs:

Cette formation a pour objectif général d'apporter une aide aux participants dans la mise en place de ces nouvelles BPP dans le cadre de l'exercice de la pharmacie oncologique.

Les objectifs spécifiques sont de :

- Connaître les principales modifications apportées par ce nouveau texte sur les locaux, les équipements et le personnel;
- Identifier les principaux changements qui vont avoir un impact sur les organisations;
- Identifier des actions prioritaire à mettre en place pour résoudre les difficultés rencontrées pour l'implémentation des BPP

Méthodes pédagogiques :

Formation présentielle alternant apports théoriques et pratiques, évaluation individuelle de l'acquisition, partage d'expérience.

Intervenants:

Docteur Nicolas CORMIER, Pharmacien, CHU de Nantes **Docteur Catherine DEVYS**, Pharmacien, Institut de Cancérologie de l'Ouest Nantes-Angers **Docteur Bertrand POURROY**, Pharmacien Hôpital La Timone, AP-HM, Marseille

Minimum de participants: 5, Maximum: 45

Durée: mercredi 11 octobre, de 10h à 13h00 (3 heures)

Lieu:

Centre Prouvé, Nancy

Prérequis:

Pharmacien

Date limite d'inscription:

1er Octobre 2023

Coût de la Formation TTC: 240€

Action DPC N°99K72325005

Programme

1. Nouvelles bonnes pratiques - Généralités

Les différences majeures entre les nouvelles BPP et la version antérieure

2. Responsabilités pharmaceutiques

Connaitre les responsabilités pharmaceutiques Identifier les points critiques

3. Points critiques relatifs aux Lignes directrices 1

Nouvelles règles relatives à la sécurisation la manipulation des médicaments présentant un risque pour le manipulateur et l'environnement ldentification des points critiques

4. Points critiques relatifs aux Lignes directrices 2

Nouvelles règles relatives à la sécurisation la manipulation des médicaments présentant un risque pour le manipulateur et l'environnement ldentification des points critiques

5. Actions prioritaires

Identification des actions prioritaire à mettre en place pour résoudre les difficultés rencontrées pour l'implémentation des BPP au sein des unités de reconstitution des anticancéreux







